



ACADÉMIE DE LYON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

POSTE SPÉCIFIQUE (SPEA)

Département : RHONE

Référence : 1000208501

Discipline : L8013 - Economie Gestion Commerciale (L8013)

Fonction : ENS

Lieu d'exercice

Code RNE : 0690023A

Nom de l'établissement : Lycée général et technologique Ampère

Commune : LYON 2E ARRONDISSEMENT

Adresse : 31 rue DE LA BOURSE 69289 LYON 2E ARRONDISSEMENT

Courriel : ce.0690023A@ac-lyon.fr

Description générale du poste

L'essentiel des enseignements sont en BTS CI sur les domaines technologiques et professionnels inhérents à ce BTS et des enseignements en pré-baccalauréat (Série STMG) pourront, éventuellement, être dispensés.

Missions

Le professeur devra être en capacité à enseigner les matières professionnelles en BTS CI (relation commerciale interculturelle, mise en œuvre des opérations internationales, développement commercial international), mais également toutes les disciplines relevant du champ des enseignements non spécifiques de l'économie gestion en pré et post bac (SDG, Droit économie, MSGN, CEJM). Il doit donc disposer des compétences attendues de tout enseignant d'économie et gestion mais également des compétences spécifiques au marketing.

Au niveau de ce BTS au sein de cet établissement, des déplacements notamment à l'étranger sont à prévoir.

Le professeur pourra être amené à effectuer dans le cadre de son service en BTS toute activité en lien avec des projets de l'établissement ; l'orientation (ex : parcoursup, orientation post-BTS), la valorisation du BTS en interne et externe. Il pourra, également, être sollicité pour des actions au niveau pré-bac et /ou en interaction pré et post bac.

Compétences requises

Dans le cadre de ce poste, au regard des échanges à l'étranger et des enseignements, le professeur devra détenir le certificat DNL anglais.

Il doit également être en capacité à travailler en équipe en mode collaboratif en présentiel, en distanciel synchrone et asynchrone

Contact

Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques :
NATHALIE FREYDIERE (Nathalie.Freydiere@ac-lyon.fr)

La procédure est dématérialisée. Les personnels intéressés, en complément à la saisie du vœu sur lprof/SIAM, doivent obligatoirement :

- Constituer leur dossier via l-prof (curriculum vitae, lettre de motivation, certification, toutes pièces jugées utiles)
- Compléter un formulaire accompagné des pièces justificatives requises, sur la plateforme dédié Colibris à l'adresse suivante : <https://mouvement.ac-lyon.fr>.

Le candidat pourra utilement prendre contact avec le chef d'établissement d'accueil et/ou l'inspecteur en charge du dossier pour s'entretenir avec lui du poste envisagé.

Les affectations sur postes spécifiques académiques sont traitées prioritairement. Ainsi, lorsque la candidature d'un enseignant sur poste SPEA est retenue, les autres vœux ne sont pas examinés. Il est donc obligatoire d'inscrire en première position le(s) vœu(x) du poste SPEA. Si tel n'est pas le cas le(s) vœu(x) sera supprimé par les services gestionnaires.

Si la candidature n'est pas retenue, le vœu sera neutralisé, afin de reporter, éventuellement, les bonifications liées à ce premier vœu sur le(s) vœu(x) suivant(s).

Les personnels qui obtiendraient une mutation à titre définitif sur un poste SPEA dans leur établissement d'affectation actuel perdront leur ancienneté de poste.

Attention : Les candidats ayant opté pour la mutation simultanée ne peuvent pas formuler des vœux sur des postes spécifiques académiques. Les postes SPEA doivent être saisis obligatoirement en 1er vœu.